



Plusvalue immobilière

Par **shakenfr**, le **21/09/2020** à **09:09**

bonjour,

suite à une succession j'ai reçu 3/8 en usufruit sur la residence principale qui reste à ma maman (qui a les 5/8) restant. Nous avons décidé de vendre la maison (estimée 330000). La valeur estimée par le notaire en 2019 est de 280000. Concretement de quel impot sur les plus value immo je dois m'acquiter ? quelle est la méthode de calcul ? (3/8 vente - 3/8 estimée 2019 * X% ??)

cordialement

Par **Visiteur**, le **21/09/2020** à **13:55**

Bonjour

Vous avez cité la méthode de calcul appropriée

Je tiens parallèlement à attirer votre attention sur le fait que l'acquisition étant récente, le fisc va certainement regarder de près l'évaluation de départ (sous-évaluation éventuelle).

Par **shakenfr**, le **21/09/2020** à **14:09**

cool j'avais bon sur la methode de calcul -:)

comme le notaire se base sur le fisc pour estimer j'imagine que je n'aurais pas de mauvaise surprise